

Le coup d'État du 18 brumaire An VIII (9 novembre 1799)

de Napoléon Bonaparte marque la fin du Directoire et de la Révolution française et le début du Consulat. Sieyès souhaite renverser la Constitution de l'an III. Celle-ci ne pouvant être révisée qu'au bout de 9 ans, il faut imaginer un coup d'État. Pour cela, il utilise la complicité du Conseil des Anciens, en prétextant un soulèvement menaçant la vie des députés, et en les obligeant à se déplacer à Saint-Cloud. Il lui faut aussi un soutien militaire, qu'il trouve auprès de Bonaparte, qui assurera le commandement des troupes de Paris ainsi que la garde du corps législatif. Puis, il faut que le Directoire s'effondre pour permettre la rédaction d'une nouvelle Constitution. Sieyès, Roger Ducos et Barras démissionnent, et les deux autres directeurs, Moulin et Gohier, sont placés sous surveillance..

L'essentiel des événements se déroule le 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799) à Saint-Cloud. Les révisionnistes ont envisagé une démission collective des députés du Conseil des Cinq-Cents, mais deux Jacobins refusent de démissionner. Bonaparte décide d'intervenir.

Déroulement :

10 novembre 21 heures, à l'Orangerie du parc de Saint-Cloud. Une cinquantaine de députés du Conseil des Cinq-Cents ont pu être rassemblés. Lucien Bonaparte préside la séance. Les députés votent une motion qui met fin à la Révolution, et fonde la République. Lucien Bonaparte propose au conseil des Anciens de réorganiser un nouveau conseil des Cinq-Cents, en excluant les 61 députés qui sont pour l'ancienne constitution.

Les deux conseils abolissent d'un commun accord le Directoire ; une commission pour la révision de la Constitution est formée ; une commission consulaire exécutive, composée de Sieyès, Napoléon Bonaparte et Ducos, hérite du pouvoir, les trois Consuls prêtent serment . Le Consulat est mis en place, un régime autoritaire dirigé par trois consuls, dont seul le premier détient réellement le pouvoir.